## SERVICE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

## AVIS DE RESULTAT DE MARCHE MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

POUVOIR ADJUDICATEUR			
Nom	Ville de La Crau		
Adresse	Hôtel de Ville, Boulevard de la République, 83260 LA CRAU		
Point(s) de contact	Monsieur le Maire		
Coordonnées	Tél.: 04.94.01.56.80 - Fax.: 04.94.01.56.83		
Profil d'acheteur	http://lacrau.marcoweb.fr		
Type de pouvoir adjudicateur	Collectivité territoriale		
OBJET DU MARCHE			
Intitulé du marché	Prestations d'assistance et de conseils financiers		
Type de marché	Prestations de service		
Lieu(x) d'exécution	Ville de La Crau - Hôtel de ville		
Classification CPV	Services de conseils financiers. (661710009)		
PROCEDURE			
Type de procédure	Procédure adaptée ouverte passée en application de l'article 28 du CMP		
Allotissement	Non		
Critères d'attribution retenus	1-Valeur technique : 65 %		
	2-Prix des prestations : 35 %		
ATTRIBUTION			
Nombre d'offres reçues	3	Date d'attribution	26/12/2011
Nom et adresse du titulaire	BST Consultants - 149, avenue du Golf - Le Green Park - Bât. A - 34670 BAILLARGUES		
Montant final du marché ou du lot attribué Marché à bons de commande - Mini : 5 000,00 € HT ; Maxi : 30 000,00 € HT			
Numéro du contrat	2011PA19	Sous-traitance déclarée	Non

## RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Instance chargée des procédures de recours :

**Tribunal Administratif de Toulon** 

5, rue Racine - BP 40510 83041 TOULON CEDEX 9

Tél.: 04.94.42.79.30 - Fax: 04.94.42.79.89 E-mail: greffe.ta-toulon@juradm.fr

Date de publication du présent avis

Mercredi 11 janvier 2012

Le contrat relatif au présent avis de résultat de marché est consultable librement, dans le respect du droit de la propriété intellectuelle, industrielle et commerciale, à l'Hôtel de Ville de la commune de La Crau.

Pour tout renseignement complémentaire, un contact peut être pris par téléphone auprès du Service Commande Publique de la Ville au 04.94.01.56.73, ou par courrier électronique à l'adresse : marchepublic@villedelacrau.fr

N.B.: En cas de contestation, nous vous rappelons que le présent avis fait courir le délai de 2 mois pendant lequel vous avez la possibilité de déposer un recours de pleine juridiction du type « Société Tropic Travaux Signalisation » (Décision du Conseil d'Etat du 16/07/2007, Assemblée, requête n° 291545) auprès du tribunal administratif compétent.